

jambes avait désenflé, et elle était dans des douleurs affreuses. Je vins à Québec, je parlai à M. Dubary, qui me promit de se transporter à Deschambault, si on l'envoyait chercher. Lorsque je fus de retour, vers la fin de janvier, je fus chez elle ; elle venait de recevoir le Saint Viatique. Je lui fis consentir à envoyer chercher M. Dubary, ce qu'elle fit. Il la trouva mourante, sa cuisse et sa jambe avaient une aulne moins deux doigts de grosseur. C'était digne de pitié de voir les douleurs qu'elle endurait. Il lui fit une incision, et ordonna, si cela se fermait, d'en faire d'autres, ce que l'on a fait pendant trois semaines. Je pense qu'il lui a sorti plus de sept pots d'eau de ces incisions.

Pendant ce temps là, M. Ménage lui a donné le bon Dieu deux fois, tout le monde comptant tous les jours pour le dernier de sa vie. Elle fut dans cet état là jusqu'au mois de mai, où il semble qu'elle allait mieux, sa jambe étant diminuée, mais tous les nerfs retirés, ne pouvant pas poser la jambe, ni même la remuer. Elle se fit porter à l'église où elle reçut son Sauveur. J'ai été la voir plusieurs fois dans le lit, voulant lui donner quelques espérances que je n'avais pas, la voyant dans un état affreux. Elle me disait que ses douleurs commençaient à augmenter, qu'elle ne pouvait plus y résister.

On lui avait fait des béquilles, mais elle ne pouvait s'en servir que dans la maison pour se délasser. Il faut remarquer que l'autre jambe commençait à être attaquée, lorsqu'elle prit la résolution d'aller à sainte Anne. Vous savez Monsieur, ce qui s'est passé à son arrivée : on a chanté le *Te Deum* dans cette église, ce qui marque que personne n'a douté que la guérison ne fut miraculeuse. Au bout de huit jours, elle vint à pied me remercier. Je pleurai de joie et je remerciai tous les jours sainte Anne. Elle se porte bien, et tout en elle nous fait bien croire que Dieu a opéré en sa faveur un miracle. Priez Dieu etc.

[A continuer.] (Signé) DE LA GORGENDIÈRE.